

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 5

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules ; Documentation étrangère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

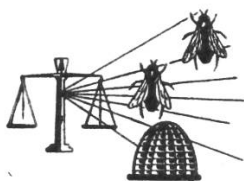
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PESEES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 mars au 10 avril 1952

Aïre-Genève, altitude 365 m. diminution 2100 gr. — Chêne-Bourg-Genève, altitude 390 m. diminution 2500 gr. — Delémont, altitude 440 m. diminution 1990 gr. — Chili/Monthey, altitude 450 m. diminution du 10 octobre 1951 au 10 avril 1952, 8200 gr. — Territet, altitude 474 m. diminution 2750 gr. — Marmand, altitude 481 m. diminution 2400 gr. — Bex II, altitude 500 m. diminution 4300 gr. — Berlincourt, altitude 505 m. diminution 2400 gr. — La Rippe, altitude 531 m. diminution 2330 gr. — Senarclens, altitude 586 m. diminution 2700 gr. — Chailly/Lausanne, altitude 590 m. diminution 3700 gr. — La Vounaise, altitude 595 m. diminution 1050 gr. — Marly-le-Grand, altitude 622 m. diminution 4800 gr. Température minima 38, maxima + 26 degrés. Le baromètre court J.B., altitude 750 m. diminution 2500 gr. / Le Mouret, Fr., altitude 750 m. diminution 2200 gr. — Tavannes, altitude 760 m. diminution 2900 gr. — Savagnier, altitude 772 m. diminution 1500 gr. Du 11 octobre 1951 au 10 avril 1952, diminution 9700 gr. — Ste-Croix, altitude 1090 m. diminution 1900 gr. — L'Etivaz, altitude 1144 m. diminution 4200 gr. — Les Caudreys-Le Sépey, altitude 1150 m. diminution 3900 gr. — La Manche Vd., altitude 1272 m. diminution 1900 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, altitude 391 m. nourrit. Température minima — 3, maxima + 21 degrés. 16 jours de pluie avec 72 mm. — Delémont, altitude 440 m. diminution 3750 gr. Température minima — 3, maxima + 20 degrés. Le baromètre a oscillé entre 700 et 725 mmHg. — Châteauneuf, altitude 510 m. diminution 4800 gr. Température minima 3,8, maxima + 26 degrés. Le baromètre a oscillé entre 706 et 725 mmHg. L'hygromètre entre 15 et 96 %. — Le Locle, altitude 925 m. diminution 2100 gr.

Avis aux détenteurs de bascules. — Comme j'ai quitté le C.C. le service des pesages sera dorénavant assuré par M. Louis Loup, professeur, à Fleurier, auquel les résultats des pesages devront être communiqués pour le 15 de chaque mois. Je me fais un plaisir de remercier sincèrement tous les détenteurs de bascules pour leur collaboration.

J. Walther.

Delémont, avril 1952.

DOCUMENTATION ETRANGERE

M. W.A. Gindrat nous écrit :

New-York, le 27 mars 1952.

Dans le No de mars du « Gleanings in Bee Culture », édité par A.I. Root Company de Medina (Ohio), j'ai eu l'agréable surprise de voir une photo représentant le Dr Morgenthaler en compagnie du Dr Eva Crane (éditeur de l'« Apimondia »). Cette photo fut prise au Congrès International des Apiculteurs à Leamington Spa (Angleterre). Ce fut comme une bouffée d'air du pays me frappant en plein visage. Que de souvenirs ne peut-on pas attacher à une simple

image ! C'est bien son sympathique visage, un peu vieilli, certes, mais n'est-ce pas le sort commun ? Si le cœur reste jeune, les souvenirs vivants, c'est l'essentiel.

A la même page de l'intéressante publication de Root, je lis que « la semaine du miel pour le déjeuner (Honey for Breakfast Week) sera célébrée comme d'habitude à partir du dimanche de Pâques, 13 avril. A cette occasion, de nombreux articles de journaux seront publiés, du matériel de propagande distribué partout ; des programmes de radio et de télévision sont prévus depuis des mois « coast to coast », du Pacifique à l'Atlantique. Les producteurs de miel ont déjà commandé une masse énorme de matériel de réclame (point-of-sale material), consistant en affiches, serpentins, dépliants, fascicules, prospectus, etc. Dieu sait si les Américains sont habiles à ce jeu de publicité ! En octobre dernier une des plus grandes maisons d'alimentation des Etats-Unis a commandé 100 000 unités de matériel de réclame (point-of-sale material).

Tout ce déploiement de forces a surtout pour but d'augmenter la consommation du miel aux Etats-Unis. Les statistiques montrent, en effet, que l'Américain consomme un peu moins de 2 livres (pounds) de miel par an, alors que la consommation du sucre (aliment mort) est de 100 livres pour la même période et par tête. Il ne s'agit pas encore de renverser cette proportion, mais d'arriver à la même consommation par tête qu'au Canada (un peu plus de 3 livres). Si les Américains consommaient par tête 100 livres de miel par an, la production actuelle serait insuffisante faute d'abeilles pour recueillir le nectar qui se perd sans profit pour personne. En effet les autorités compétentes estiment que le 90 % de cette précieuse denrée est perdue irrémédiablement. Il y a de vastes contrées aux Etats-Unis où, des « miles » à la ronde, on ne rencontre ni ruches, ni apiculteurs. Ici, je suis le seul apiculteur dans une région de quelque 10 « miles » à la ronde (plus de 16 kilomètres) et je fais figure de phénomène. Et pourtant l'apiculture est aux U.S.A. une occupation plus facile qu'en Suisse, et combien plus rémunératrice ! La récolte est toujours assurée car le temps est plus stable à la belle saison que dans nos contrées jurassiennes ou alpestres. Beaucoup d'arbres et de buissons donnent un abondant nectar, comme le « tulip poplar » et le « locust ». Le premier est un des plus beaux arbres d'Amérique et, dans mon voisinage, plusieurs spécimens dressent leur majestueuse stature que je ne cesse d'admirer. La plupart des jardins et « back-yards » (cour) sont entourés de haies fleurissant tout au cours de la belle saison.

Il y a un quart de siècle que William Molitor pratique l'apiculture en plein New-York (quartier du Bronx) et vend du miel sous l'étiquette « Pure Bronx Honey, produced by M. Molitor, for 40 cents a pound ». (Miel pur du Bronx, vendu par le producteur

à 40 cents (environ 1 fr. 60 la livre). Ses trois ruches en produisirent, l'an passé, 280 livres. Molitor fut amené à l'apiculture par le sport, car pendant les périodes d'entraînement, le coach (entraîneur) recommandait l'usage du miel à ses « poulains ». Cette production de 100 livres de miel par ruche n'est pas exceptionnelle aux Etats-Unis. L'état qui accuse la plus forte moyenne pour 1951 est le North Dakota avec 138 livres. Pour l'ensemble des Etats-Unis la moyenne par colonie est de 46,5 livres, tandis qu'au Canada elle est de 101 livres pour la même année (1951).

En 1933, l'année des deux petits bossus, mes 30 ruches de la Caroline (Fleurier) m'avaient rapporté près de 1500 kg. de miel. Avec 1911, 1933 est une de ces années-record qu'on peut compter sur une main au cours d'un siècle. Cette année-là j'avais vendu, en juin, 7 ruches prêtes à une récolte qui se faisait attendre à un jeune paysan de la vallée de la Brévine. Quelques semaines plus tard, alors que la récolte battait son plein, je profitai d'une course à bicyclette pour faire visite à mon acheteur. Je le félicitai du succès de son achat. Il me dit très sérieusement : « Moi, je ne vous ai pas béni quand j'ai visité ces ruches pour la première fois, j'ai trouvé les cadres pleins de vers, j'avais envie de tout f... loin ! » — « Vous voyez, lui dis-je plus sérieusement encore, comme la Nature fait bien les choses ; elle transforme de simples vers en « abeilles diligentes » qui vont vous rapporter une petite fortune ! »

Apparemment ce jeune homme n'en savait pas beaucoup plus en apiculture que le frère d'un monsieur à particule du Val-de-Travers. Il avait envie de pratiquer l'apiculture, mais de débiter sans grands frais. Il vint me visiter à plusieurs reprises à mon rucher, désirant obtenir de mon élevage une cellule royale et peut-être une majesté dûment fécondée. Il « tournait autour du pot », comme disait l'autre. Enfin il s'en vint un jour avec une caissette et, prenant son courage à deux mains, me demanda une reine. « Vous en avez tant, dit-il, une de plus, une de moins, cela ne fait pas de différence pour vous. » — « Mais, lui dis-je, une reine ne suffit pas, il faut aussi des abeilles pour lui tenir compagnie. » — « Oh ! dit-il, j'ai un filet à papillons, je vais en attraper dans les prairies, il y en a des quantités. » Désarmé par cette candeur, je pris la peine de lui expliquer les rudiments de notre art, et il faut croire que je ne manquai pas d'éloquence. Notre homme, en effet, finit par consentir à m'acheter un nucleus. « C'est 12 francs, lui dis-je. » Ce fut le coup d'assommer. Il paya, s'en fut, et je ne le revis plus !

Il est des histoires d'apiculteurs comme des histoires de chasseurs, on les accepte avec quelque méfiance. Les miennes ont, à défaut d'autres mérites, celui d'être scrupuleusement authentiques. Tenez, encore celle-ci en guise de conclusion. Je vous en servirai d'autre une autre fois, car il vaut mieux rire que pleurer.

Un ami de St. Sulpice m'avait acheté, dans des conditions favorables à la production, deux ruches qu'il avait installées dans le jardin de son père. Il eut le plaisir d'extraire le miel de deux belles hausses. Il vint me trouver pour se renseigner sur la suite des opérations. « Remettez les hausses en place, lui dis-je, et... attendez ! » Quelque temps après il revint chez moi tout excité. « Que faut-il faire, les abeilles me ref... du miel dans les hausses ! » — « C'est très bien, lui dis-je... attendez. » En prenant congé, mon ami P. me serra la main, disant : « C'est en ordre, M. Gindrat, alors... je les laisse aller ! »

W.A. GINDRAT.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

Les chèvrefeuilles

Ce sont des plantes grimpantes ou des abrisseaux à tige dressée de la famille des Caprifoliacées ; cultivés dans nos jardins ou vivant à l'état sauvage dans les haies et les bois, les chèvrefeuilles fournissent à nos abeilles un miel qui, au dire de certains auteurs, serait blanc et très agréablement aromatisé. En mai et en juin, suivant l'altitude, ces arbustes forment, à la plaine comme à la montagne, de délicieux bouquets de fleurs parfois peu visibles. Ces fleurs, le plus souvent odorantes, à corolle bilabée, au style allongé, sont plus ou moins blanches, jaunes ou rosées à purpurines. Chez les espèces non volubiles, elles sont géminées : les deux ovaires, qui sont adhérents au calice, étant alors en partie ou complètement soudés entre eux. Les feuilles de toutes les espèces de ce genre sont opposées, simples et entières, parfois soudées deux à deux par leur base.

Je ne ferai que vous citer quelques chèvrefeuilles volubiles, car la corolle de ces derniers, profonde et très étroite, ne peut être visitée par les abeilles que si elle a été percée par les bourdons. Ce sont : le chèvrefeuille des bois (*Lonicera Periclymenum*), celui des jardins

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent. Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.